

**mon quartier  
mon projet**  
décidons ensemble

**CONSEILS**

**DE QUARTIER**

**MONT DE MARSAN**



**RAPPORT D'ACTIVITE 2010**

**ILOT 2 – SAINT JEAN D'AOUT**

## îlot 2 SAINT-JEAN D'AOÛT



### Plan de l'îlot 2



### COMPOSITION DU CONSEIL DE QUARTIER :



Jean-Claude Priam (Président)

- Marie-Christine Bourdieu (éluée référente),
- Catherine Picquet (éluée suppléante),
- Alain Lafourcade,
- Geneviève Thomas,
- Clément Reynaud,
- Sébastien Dugué,
- Bruno Dumarais,
- Jeanine Véret,
- Jean Jacques Lavigne,
- Evelyne Tartas,
- Daniel Gourhand,
- Véronique Vignolles,
- Philippe Lucas,
- Jean Michel Bousquet

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER EN 2010

### REUNION MENSUELLE A LA MAISON DES ASSOCIATIONS, BOULEVARD DE CANDAU

#### Lundi 11 janvier 2010:

- Mise en place d'un calendrier pour 2010 (réunions et manifestations).
- Préparation de la réunion publique du 14 janvier.
- Projets d'aménagement du quartier à l'étude.

#### Lundi 8 février 2010:

- Compte-rendu de la réunion avec les riverains du Lycée professionnel Robert Wlérick
- Circulation : sens de circulation de la rue de la Ferme à l'étude

#### Lundi 8 mars 2010:

- Suivi des réponses apportées aux doléances
- Jury du concours des maisons fleuries : désignation de cinq volontaires

#### Lundi 26 avril 2010:

- Etude sur le réaménagement de l'étang du Rond.
- Point sur les inscriptions pour la fête des voisins et le vide-greniers sur le quartier.

#### Lundi 10 mai 2010:

- Suivi des dossiers en cours (aménagement de l'étang du Rond, stationnement à Wlérick)
- Animations en préparation : fête des voisins, la Madeleine, vide greniers...
- Propositions d'itinéraires cyclables.

#### Lundi 14 juin 2010:

- Préparation du vide-greniers du 27 juin
- Suivi des dossiers en cours.

#### Lundi 13 septembre 2010:

- Suivi des dossiers en cours (aménagement étang du rond).
- Animations de Noël à l'étude.

#### Lundi 11 octobre 2010:

- Mise en place de commissions : un référent à désigner pour chacune d'entre elles.
- Préparation de l'animation de Noël
- Procédure du renouvellement des conseils de quartier.

#### Mardi 19 octobre 2010 (salle du conseil municipal)

- Présentation du programme des fêtes de fin d'année par Chantal Lutz

#### Samedi 13 novembre 2010:

- Préparations des fêtes de Noël sur le quartier.
- Réflexion sur la présentation d'un bilan d'activités menées ces deux dernières années.

#### Lundi 20 décembre 2010 : renouvellement du conseil de quartier:

- Présentation du projet d'aménagement des berges
- Bilan d'activités présenté par le président du conseil de quartier.
- Tirage au sort de huit conseillers quartier..

### **REUNION PUBLIQUE :**

Jeudi 14 janvier 2010 : Présentation des activités, du fonctionnement, des projets

### **REUNION MENSUELLE DES PRESIDENTS**

Le 1<sup>er</sup> mardi du mois : point sur l'actualité, les travaux en cours, les animations à venir

### **REUNION PLENIERE : DEUX FOIS PAR AN (23 janvier et 4 septembre 2010)**

- présenter aux 135 conseillers la répartition des enveloppes de fonctionnement et d'investissement des conseils de quartier en fonction des projets proposés et retenus
- échanger et coordonner les futures animations

### **REUNION TRIMESTRIELLE**

- vendredi 19 mars, salle Lamarque Cando : intervention de M. Francis Picco, Responsable de la Police Municipale (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)
- vendredi 4 juin, Château de Nahuques : intervention de M. Etienne Desbordes, Responsable de la Propreté Urbaine (présentation du service et échange avec les conseillers de quartier)

### **INVITATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR**

- La présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable, en présence du Cabinet Alphaville, le lundi 15 février au château de Nahuques,
- La présentation de la rue du Péglé le 14 avril 2010, maison des associations
- L'étude sur le stationnement en centre-ville le lundi 17 mai 2010, en Mairie
- La présentation du projet d'aménagement des berges, « Rivières dans la Ville », lundi 4 octobre au théâtre municipal
- Déplacement du camp du Rond présenté par M. Buchaniek le jeudi 25 novembre 2010
- Tracé de la voie Nord présenté par M. Bayard le jeudi 2 décembre 2010

### **REUNION AVEC LES RIVERAINS :**

- Hameau des Pins : jeudi 18 février 2010 (2<sup>ème</sup> réunion au sujet de l'abattage des arbres)
- Etang du Rond : le 30 juin et 20 septembre 2010 (aménagement proposé)
- Chemin de Thore le 5 février (problème lié au ralentisseur)
- Rues Léon Bérard et Jean Macé le 11 janvier (nuisance liée au Lycée Wlérick)
- Rue de la Ferme, septembre 2010 (modification du sens de circulation)

### **COMMISSION « CYCLE »**

Mercredi 17 novembre 2010 : rencontre entre la commission « cycle », les associations cyclistes et les représentants de chaque conseil de quartier pour dresser un état des lieux et soumettre des propositions de liaisons cyclables à partir des quartiers.

### **FORMATION « DEFIBRILLATEUR »**

Formation proposée à tous les conseillers de quartier, vendredi 7 mai, salle Georges Brassens

#### **AU NIVEAU COMMUNICATION....**

- **une boîte aux lettres à la disposition des habitants**

Conseil de quartier de Saint Jean d'Août - Maison des associations - 22-24 bd de Candau

- **Adresse mail du conseil de quartier:** [jean-claude.priam@montdemarsan.fr](mailto:jean-claude.priam@montdemarsan.fr)

# **BILAN D'ACTIVITE 2010**

## **Conseil de quartier Saint Jean d'Août**

- Traitement des requêtes transmises par les habitants aux conseillers
- Point sur des projets d'investissement du conseil de quartier
- Bilan des animations proposées par le conseil de quartier

## Traitement des requêtes en matière d'urbanisme – voirie – sécurité routière

<b>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES JANVIER 2010</b>	
<p><b>Différents problèmes de sécurité aux abords du Lycée Robert Wlérick et notamment dans la rue Léon Bérard</b></p>	<p>Dans le cadre de ce dossier, une réunion publique s'est tenue le 11 janvier dernier où les élus se sont engagés à renforcer la présence régulière de la police municipale aux abords du lycée.</p> <p>Il est à noter que les principaux dysfonctionnements en terme de stationnement ont été remarqués de 13h à 13h30.</p> <p>Il a également été demandé au service de la Propreté Urbaine et notamment à la Brigade de l'Environnement d'effectuer un passage journalier sur le site.</p> <p>Le Pôle Technique peut par ailleurs renforcer si besoin le dispositif de signalisation : marquage jaune, signalisation verticale de police , potelets... Un montant de 10 000 € TTC doit être budgété le cas échéant.</p> <p>Enfin, cinq plaques de rue ont été commandées au titre de l'année 2010 afin de nommer l'impasse Léon Bérard (2 unités) et l'impasse Jean Macé (3 unités).</p>
<p><b>Modifier l'orientation du miroir situé à l'intersection du boulevard des Acacias et du Chemin de Thore</b></p>	<p>Après une première visite sur place le 17/11/09 et la constatation de la mauvaise orientation du miroir, la Communauté d'Agglomération du Marsan est intervenue.</p> <p>L'orientation correcte du miroir a été constatée par les services techniques de la Ville le 12/01/2010.</p>
<p><b>Suppression de la boîte aux lettres postale à l'angle du Chemin de Thore et de l'avenue Pierre Mendès France</b></p>	<p>Les services municipaux ont également reçu de nombreuses doléances sollicitant la réinstallation de cette boîte aux lettres.</p> <p>Ainsi le Pôle Technique a demandé par courrier le 28 janvier à la Direction départementale de la Poste de prendre en compte cette demande importante pour les habitants du quartier.</p>
<p><b>Rue Saint Jean d'Août :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les plaquettes en pierre de revêtement des trottoirs sont descellées</li> <li>⇒ danger pour les piétons</li> <li>• des signalisations horizontales sont effacées</li> <li>• passage piétons au carrefour des rues Fontainebleau et St Jean d'Août</li> <li>• l'arrêt livraisons n'est plus matérialisé devant la boulangerie</li> </ul>	<p>Les défauts d'entretien des revêtements de trottoirs et de signalisation horizontale ont été signalés à la Communauté d'Agglomération du Marsan. S'agissant d'ouvrages de compétence communautaire, M. Butruille a été saisi pour intervention.</p> <p>Le marquage de livraison devant la boulangerie (compétence ville) va quant à lui être rénové par la Société CHELLE, titulaire du marché à bon de commande avec la mairie de Mont de Marsan. L'intervention est prévue janvier/février 2010, en fonction des conditions climatiques.</p>
<p><b>Avenue Pierre Mendès France :</b></p> <p><b>En amont du pont du Manot, le passage piétons n'a pas été re-matérialisé après les travaux de réfection du tapis bitumeux cet été</b></p>	<p>L'absence du marquage du passage piétons avenue Pierre Mendès France en amont du pont du Manot a été indiquée aux services de la Communauté d'Agglomération du Marsan.</p> <p>S'agissant d'ouvrages de compétence communautaire, Monsieur Butruille a été saisi pour intervention.</p>
<p><b>Rue de la Banque : absence de trottoirs et trou à combler</b></p>	<p>La rénovation complète de la rue de la Banque est prévue dans le cadre du futur chantier de voirie comprenant la rue Henri Duparc et la Place Porte Campet. Cette opération sera présentée au programme de voirie de la Communauté d'Agglomération du Marsan 2011.</p> <p>A noter que dans le quartier l'aménagement des rues de la Tannerie et des Boulevards est prévu avant l'été 2010.</p>

<p><b>Forêt Latappy : arbres menaçants</b>  <b>Rue de la Ferme : problème de vitesse</b></p>	<p>Après une constatation sur site, les arbres indiqués comme dangereux ont été abattus au cours de la semaine du 18 janvier 2010.</p> <p>Le Service de l'Ingénierie Publique de la ville a par ailleurs étudié les possibilités de mise en double sens de la rue de la Ferme. Deux projets de modification de la circulation sur cette voie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le projet 1, intègre le double sens sur l'ensemble de la rue de la Ferme,</li> <li>- le projet 2 intègre le double sens uniquement devant la pharmacie.</li> </ul> <p>Le Pôle Technique propose de retenir le projet n° 1 dans la mesure où il semble cohérent avec les sens de circulation de l'impasse de la Ferme.</p> <p><b>Ce dossier est soumis à l'avis du Conseil de Quartier.</b></p> <p>Concernant la remarque des véhicules bruyants dans les bois (quads), ce problème a été signalé à la Police Municipale.</p> <p>La possibilité de réduire la vitesse dans le quartier de 50 Km/h (limitation actuelle) à 30 Km/h est envisageable. Néanmoins, cette limitation ne semble pas pertinente au vu des constatations in situ. <b>Ce point est également soumis à l'avis du Conseil de Quartier.</b></p>
--	--

### **DOSSIERS TRANSMIS EN JANVIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

<p><b>Requêtes soumises à la réunion publique</b>  <b>Jeudi 14 janvier</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rue Commandant Pardaillan, côté Chemin de Thore, l'eau de pluie stagne en bas de la rue.</li> <li>- Rue Pardaillan à la demande des riverains un panneau a été installé côté droit pour signaler qu'il s'agissait d'une impasse. Il est souhaitable d'en installer un autre côté gauche pour les automobilistes qui viennent du centre ville.</li> <li>- ampoule grillée au candélabre situé 1549 chemin de Thore</li> <li>- nettoyage de l'escalier boulevard Mendès France qui donne accès au chemin de Halage (feuilles et branchages)</li> <li>- rue du Péglé, les bus circulent malgré l'interdiction. Les riverains pensent qu'un panneau de signalisation a été retiré</li> <li>- Nuisances liées aux ralentisseurs situées devant l'école de Saint Jean d'Août : problème de vibrations fissures, carreaux cassés.</li> </ul> <p>Dans cette rue, de nombreux camions passent : peut-on interdire le passage des camions sur cette voie?</p>
--	--

### **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES FEVRIER 2010**

<p><b>Nuisances signalées par les riverains des rues Jean Macé et Léon Bérard.</b></p>	<p>Suite aux doléances des riverains et à la réunion publique de St Jean d'Août du 11 janvier dernier, la Police Municipale a dès le 12 janvier 2010 instauré, tous les jours, la présence d'une patrouille en point fixe aux abords du Lycée Wlérick de 13h à 13h30.</p> <p><b>- Stationnement anarchique rue Jean Macé et rue Léon Bérard :</b>  Les policiers municipaux ont fait évacuer plusieurs véhicules sur les trottoirs et devant les habitations, certains appartiennent aux riverains qui rentrent chez eux entre 12h et 14h. Les véhicules dont ils n'ont pu faire cesser l'infraction, ont été verbalisés.</p> <p><b>- Sentiment d'insécurité :</b>  Ce sentiment est lié à la présence de lycéens assis sur les trottoirs en attendant la réouverture de l'établissement. A ce jour, aucun acte de violence ou de trouble à l'ordre public n'a été constaté.</p> <p><b>- véhicules bruyants dans les bois :</b>  N'ayant pas de véhicules adaptés au tout terrain, la police municipale effectue des points fixes à l'entrée des divers espaces boisés. Actuellement, les policiers n'ont pas interpellé d'individu circulant sur des véhicules bruyants, ni constaté d'infraction. Concernant le risque d'incendie, cela semble peu probable en cette période hivernale mais doit être pris en considération pour la période estivale. Les agents municipaux vont donc se rapprocher de la brigade motorisée de la Police Nationale, qui ont des moyens d'accéder aux espaces boisés.</p>
--	--



<p>Traitement des requêtes soumises lors de la réunion publique du 14 janvier</p> <p>- Rue Cdt Pardaillan, côté Chemin de Thore, l'eau de pluie stagne en bas de la rue.</p> <p>- Rue Pardaillan à la demande des riverains un panneau a été installé côté droit pour signaler qu'il s'agissait d'une impasse. Il est souhaitable d'en installer un autre côté gauche pour les automobilistes qui viennent du centre ville.</p> <p>- ampoule grillée au candélabre situé 1549 chemin de Thore</p> <p>- nettoyage de l'escalier bd Mendès France qui donne accès au chemin de Halage (feuilles et branchages)</p>	<p>Problème d'écoulement signalé, en cours de traitement</p> <p>Depuis début février, deux panneaux indiquent désormais l'impasse</p> <p>Candélabre réparé début février</p> <p>Opération de nettoyage effectuée</p>
<p><b>Nuisances liées aux ralentisseurs, chemin de Thore.</b></p>	<p>Rendez-vous sur le site le 5/02/2010. A l'issue de cette visite, il a été convenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la dépose des deux coussins lyonnais, qui à priori, engendrent les vibrations,</li> <li>- la création d'un large plateau ralentisseur prenant en compte le carrefour de l'école afin de maintenir des vitesses moyennes faibles devant le groupe scolaire.</li> </ul> <p>S'agissant d'un ouvrage communautaire, ces travaux sont commandés à la Communauté d'Agglomération du Marsan. La date de réalisation reste à définir en fonction des possibilités budgétaires 2010.</p> <p>Concernant la circulation des poids lourds qui est interdite chemin de Thore (sauf livraison selon certains créneaux horaires) la Police Municipale a été sollicitée pour des contrôles poids lourds.</p>
<p><b><u>DOSSIERS TRANSMIS EN FEVRIER 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</u></b></p>	
	<p>Problème d'éclairage public signalé au numéro vert pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le lampadaire surplombant le ruisseau d'Ambos,</li> <li>- le lampadaire situé à l'angle du Bd de l'Europe et l'avenue de Jouanas</li> </ul>
<p>Rue Fontainebleau</p>	<p>Stationnement anarchique devant entrée de portail lorsque les automobilistes se rendent à la CPAM.</p> <p>Visite des services techniques demandée pour voir quelles solutions pourraient être prises pour remédier à ce problème.</p>
<p>Rue Pardaillan</p>	<p>Les riverains de la rue Commandant Pardaillan souhaitent la remise en état des trottoirs détériorés par la SNB lors des travaux. Des affaissement ont été provoqués par les engins et en période de pluies, les flaques sont nombreuses.</p>
<p>Un riverain de la rue Pardaillan</p>	<p>Explications demandées sur les aménagements du Pégé.</p>
<p><b><u>REPONSES APORTEES AUX INTERESSES MARS 2010</u></b></p>	
<p><b>Problème du stationnement des véhicules, rue Fontainebleau.</b></p>	<p>Pour remédier à ce problème, les services techniques ont pris contact avec l'intéressée.</p> <p>L'implantation de potelets anti-stationnement est difficile compte-tenu des largeurs disponibles sur trottoirs, ceux-ci gêneraient les piétons.</p> <p>Néanmoins, le marquage anti-stationnement de couleur jaune vient d'être rénové par les services municipaux. Copie de l'intervention à la Police Municipale.</p>



<p>Questions soulevées en réunion publique  <b>Entretien des escaliers, bd Mendes France</b></p>	<p>Le service de Propreté Urbaine du PTM effectue l'entretien des escaliers donnant sur le chemin de Halage 3 à 4 fois par an. Le nettoyage intégral comprend le soufflage des feuilles, l'enlèvement de la terre et des branchages, le lavage au karcher.          Cette opération a été effectuée les 3, 4 et 5 février derniers. La prochaine intervention est prévue courant juin.</p>
<p><b>Nom du propriétaire de l'impasse du Grand Pillon</b></p>	<p>L'impasse du Grand Pillon appartient à Mme Pauline GRENIER, 175, rue de Millefleurs, 33140 CADAUJAC.          Il convient de noter que sur demande du propriétaire, cette voirie doit être transférée dans le domaine public communal (dossier lotissement Pauline, parcelles 29, 931 partie et 932 partie).          Un avis favorable du Conseil Communautaire du 4/10/2004 et d'un avis favorable du conseil municipal du 21 décembre 2006 mais avec <b>réserves</b> (absence d'éclairage public, zone cédée correspondant à la partie bitumée non déterminée).          A ce jour, les réserves n'ont pas été levées; le dossier est donc caduque, il est éventuellement à relancer. Si tel est le cas, une nouvelle expertise sur place sera à réaliser par les services techniques.</p>
<p><b>DOSSIERS TRANSMIS MARS 2010, EN COURS DE TRAITEMENT</b></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- mauvais état de la chaussée, avenue de Jouanas</li> <li>- danger au carrefour de Jouanas et du boulevard de l'Europe lié au non respect de la priorité à droite</li> <li>- vitesse excessive des voitures et camions rue du Pégé</li> </ul>
<p>Les riverains de la place Porte Campet et de la rue de la Banque</p>	<p>Voir s'il est possible de démarquer l'anti-stationnement compte tenu qu'il n'y a plus de transfert de fond depuis un an.          Il est par ailleurs demandé d'enlever les panneaux de stationnement interdit qui utilisent plusieurs places de parking.</p>
	<p>Stationnement anarchique et dangereux le long de la piste cyclable et en particulier, près du lycée Wlérick. Présence de la Police municipale souhaitée.</p>
	<p>Besoin urgent de nettoyer les toilettes à l'aire de camping car, av. de Sabres</p>
	<p>Un talus avec trois chênes se trouve en face d'un portail av Belle Chaumière. Le talus est soutenu par une bordure en rondins de bois, qui est maintenant usée et à changer.          Souhaitant profiter de cette occasion afin de réaliser un aménagement plus durable, les services municipaux sont sollicités car cet espace est sur le domaine public.          Il convient de trouver un arrangement qui permette de continuer à rentrer les véhicules en maintenant les arbres existant et qui font le charme du quartier.</p>
	<p>Problèmes générés par la station d'épuration de Jouanas :          la situation au regard des nuisances olfactives émanant de la station se dégrade continuellement depuis quelques années.          Dès que le temps est un peu "lourd" ou orageux il n'est plus possible de manger dehors voire de laisser une porte ouverte tant l'intensité des mauvaises odeurs est importante. La fréquence de ces nuisances qui était à peu près de l'ordre d'une vingtaine de jours par an il y a une dizaine d'années est maintenant multipliée par trois ou quatre.</p>

## **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES AVRIL 2010**

<b>Explications demandées sur les aménagements au Pégly</b>	<p>Le changement de la bande de stationnement chemin de Thore a été décidé par les services techniques municipaux ainsi que la commission "cycle". Les objectifs recherchés sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- amélioration de la circulation,</li><li>- sécurité des cyclistes,</li><li>- passage des TUM.</li></ul> <p>Cette modification a effectivement engendré un abaissement du rayon de giration chez un riverain. Néanmoins, le trottoir d'une largeur de 2 mètres permet une visibilité correcte en sortie. Afin de solutionner cette situation, seule une suppression d'une place de stationnement en face de la sortie de ce riverain peut être envisagée. <b>Cette disposition est soumise à l'avis du Conseil de Quartier.</b> A noter que le changement de la bande de stationnement avait fait l'objet de courriers à l'ensemble des riverains du chemin de Thore préalablement au chantier.</p>
---	--

## **DOSSIERS TRANSMIS EN AVRIL 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

	<p>Le stade du Pégly étant très fréquenté, il serait nécessaire de prévoir la pose de poubelles autour du terrain.</p>
	<p>Les promeneurs ont remarqué qu'au chemin de halage (entre la partie du pont St Louis et la station d'épuration de Jouanas) la flore herbacée des berges s'est diversifiée depuis la tempête et les travaux qui ont suivis. Le sol ayant été remué, des graines diverses ont pu s'y incorporer et germer. 2010 étant l'année internationale de la biodiversité, les promeneurs demandent la non tonte des berges comme en 2007 et 2008. Cela permet de plus le développement de la micro faune (papillons, grenouilles...)</p>
	<p>Mettre en sécurité de la sortie du lotissement du Moulin d'Ambos Il convient de prévoir un stop ou la réalisation d'un mini haricot à l'intersection de l'avenue de Jouanas - du bd de l'Europe et du chemin du Moulin d'Ambos</p>

## **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES MAI 2010**

<b>Les commerçants de la Place Porte Campet et de la rue de la Banque ont signalé au conseil de quartier les problèmes de stationnement dans ce secteur.</b>	<p>Suite à la demande du conseil de quartier, les services techniques ont rencontré le Directeur de l'agence locale de la Banque de France afin d'étudier l'extension du stationnement devant cet établissement. Seul le maintien d'une aire de livraison devant la porte principale de l'agence est demandé de façon impérative. Aussi, le projet de marquage au sol va être mis en œuvre par le pôle technique.</p>
--	---

## **DOSSIERS TRANSMIS EN MAI 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

	<p>Sortie du lotissement du Moulin d'Ambos à sécuriser. Il conviendrait de prévoir un stop ou la réalisation d'un mini haricot à l'intersection de l'avenue de Jouanas, du boulevard de l'Europe et le chemin du Moulin d'Ambos</p>
--	---

## **DOSSIERS TRANSMIS EN JUIN 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

<b>Le projet d'aménagement de l'entrée ne concerne-t-il que l'avenue de Sabres?</b>	<p>L'Avenue Henri Farbos est intégrée au programme d'aménagement de l'entrée Nord, au même titre d'ailleurs que la partie urbaine de l'Avenue de Morcenx. Néanmoins, compte tenu de la longueur, l'aménagement sera réalisé par tranches fonctionnelles. Concernant le planning, les Services Techniques de la CAM nous indiquait que les études pourraient débuter d'ici la fin de l'année, sinon début 2011</p>
---	---

### **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES JUILLET 2010**

<b>155 avenue du capitaine Bonnemaire: nombreux déchets à enlever au pied du conteneur enterré. 13 rue Ferdinand Bernède: Un canapé est à retirer sur l'espace vert.</b>	L'avenue Capitaine Bonnemaire et la rue Ferdinand Bernède, sont gérées par l'Office Public de l'Habitat. L'enlèvement des déchets et encombrants relèvent donc de leur compétence. La Brigade de l'Environnement a déjà été contactée à ce sujet par le biais du numéro vert et la démarche à suivre a été indiquée à plusieurs reprises. De plus, l'enlèvement des encombrants est pris en compte dans les loyers mensuels.
<b>Terrain du Pégly: des morceaux de poteaux en béton demeurent en bordure du terrain de football.</b>	Le service Propreté Urbaine se charge de retirer les morceaux de poteaux en béton au terrain de football du Pégly.

### **DOSSIERS TRANSMIS EN JUILLET 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

<b>Rappel : remise en état des trottoirs rue Pardaillan</b>	Lors des travaux d'aménagement de la rue Pardaillan, de nombreux affaissement ont été provoqués par les engins. En période de fortes pluies, les flaques sont nombreuses.
---	---

### **DOSSIERS TRANSMIS EN SEPTEMBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

Les promeneurs et riverains de Jouanas	Aménager « l'espace vert » : rapprocher les bancs et tables et créer un espace repos pour les personnes âgées. Quand seront retirées les branches et souches laissées par les entreprises forestières dans les quartiers de Jouanas et Belle Chaumière?
--	--

### **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES SEPTEMBRE 2010**

<b>Mauvais état de la chaussée Avenue de Jouanas</b>	Le revêtement de la chaussée de l'avenue de Jouanas est de la compétence de l'Agglomération du Marsan. Une demande d'intervention a été effectuée auprès des services communautaires le 30 juillet dernier.
<b>Danger dans le sens du bd de l'Europe vers le lotissement du Clos d'Ambos, les automobilistes ne respectent la priorité à droite.</b>	Le carrefour constitué par l'avenue de Jouanas et le boulevard de l'Europe est pourvu d'un régime de priorité à droite. S'agissant d'un lotissement, les services techniques sont défavorables à la mise en place d'une priorité spécifique à une de ces deux voies car il est en effet fréquent de constater une augmentation des vitesses sur la voie prioritaire.
<b>Rue du Pégly : beaucoup de voitures et camions roulent trop vite.</b>	Entre le 1 <sup>er</sup> et le 7 juillet 2010, le radar des services techniques a été positionné rue du Pégly (entre la rue Paul Banos et la rue Parc Résidence). La vitesse moyenne relevée dans le sens de circulation mesuré est de 38 Km/h.

### **REPONSES APORTEES AUX INTERESSES OCTOBRE 2010**

<b>Quand seront retirées les branches et souches laissées par les entreprises forestières dans les quartiers de Jouanas et Belle Chaumière?</b>	Les travaux de broyage seront entrepris par le service des espaces verts, courant novembre 2010. Il est par ailleurs signalé que suite à la tempête et à l'abattage des arbres, il est prévu avant la fin de l'année de replanter 80 végétaux sur le quartier Belle Chaumière.
<b>Danger à l'intersection de l'avenue Belle Chaumière et de l'avenue de Ribeng.</b>	Les services techniques ont procédé à des mesures de vitesse au mois de juillet 2010. La vitesse relevée avenue Belle Chaumière, dans le sens de l'avenue de Morcenx vers le chemin de Thore, est de 47 Km/h. Dans ces conditions, il semble que la pose d'un dispositif complémentaire visant à ralentir les vitesses ne soit pas envisagée.

### **DOSSIERS TRANSMIS OCTOBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

	Rue Corcos : rappeler à un propriétaire l'obligation de nettoyer son terrain
	Rue des Usines : les marronniers posent problème
	Poubelles supplémentaires demandées aux abords du lycée professionnel Wlérick.
	Marquage au sol quai Silguy : Matérialiser les places de stationnement

**REPONSES APORTEES AUX INTERESSES NOVEMBRE 2010**

<b>Entretien de la rue Corcos</b>	La rue Corcos est balayée mécaniquement en moyenne de 6 à 10 fois par an et manuellement tous les après-midis Il est difficile d'effectuer un balayage mécanique efficace dans cette rue car elle est étroite et encombrée par des véhicules en stationnement, en permanence. Néanmoins, il n'a pas été noté de désordres importants.
-----------------------------------	--

**DOSSIERS TRANSMIS NOVEMBRE 2010, EN COURS DE TRAITEMENT**

	En venant de la place Porte Campet, lorsque l'on sort de la place Poincaré, les massifs de fleurs et la traverse implantée dans l'angle empêchent toute visibilité des voitures qui remontent du côté gauche du boulevard Ferdinand de Candau. Il faut s'avancer presque de moitié pour avoir une parfaite visibilité.
Les riverains de l'impasse Chorier	Ne pourrait-on pas installer des miroirs face à l'impasse André Chorier. La visibilité est difficile aux heures de pointe et vu l'importante circulation, cela présente un danger.
	Suite aux importantes chutes de pluie, un affaissement important s'est déclaré à l'entrée de la résidence chemin de Thore, à hauteur du trottoir. Un remblaiement avec de la terre a été effectué mais cela ne suffit pas.

**REPONSES APORTEES AUX INTERESSES DECEMBRE 2010**

<b>La discothèque place Poincaré engendre de nombreuses nuisances (bruit et déchets). La balayeuse qui passe le week-end en ville pourrait-elle nettoyer cette place le dimanche?</b>	Le circuit de balayage mécanique du samedi et dimanche est déjà très long (10kms à pieds pour le souffleur) et ne sera pas rallongé. En revanche, les agents d'astreinte le week-end (collecte manuelle avec véhicule électrique) auront pour mission supplémentaire de nettoyer la place Raymond Poincaré à compter du 8-9 janvier 2011.
<b>Des résidents de l'impasse Parc Résidence ne respectent pas les jours de collecte pour sortir leurs sacs.</b>	La Brigade de l'Environnement a pour mission de rappeler les règles aux usagers. Une information va donc être faite première semaine de janvier dans ce secteur.

## Projets d'investissement

### **Projet 2009** : Mise en sécurité du stade du Pégé

Inauguration des aménagements de la rue Commandant Pardaillan : **Samedi 6 février 2010**



Stade du Pégé avant



Stade du Pégé réaménagé



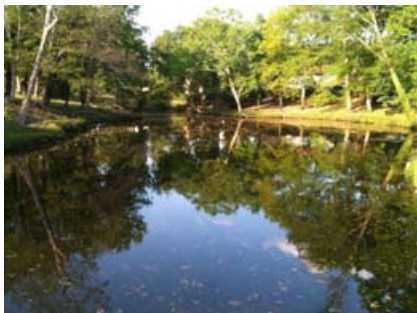
### **Projet 2010** : Aménagement des abords de l'étang du Rond

A la demande des riverains, l'idée générale est la remise en valeur du site naturel et sa réappropriation par le public.

Tout d'abord, le site ne sera plus aire de camping-cars et les véhicules ne pourront plus pénétrer sur le site naturel (création de barrières et d'un parking). Ensuite l'espace naturel sera embelli : nettoyage du plan d'eau, plantation d'arbres, création d'une prairie fleurie et d'une île flottante... Pour continuer des aménagements sont prévus pour les riverains et les visiteurs : nouveau mobilier et éclairage, construction d'une plate-forme pouvant accueillir un chapiteau pour les animations (repas de quartier), mise en place d'un barbecue et d'un abri containers... Un nouveau ponton de pêche sera utilisé les mercredis par l'école de pêche de l'AAPPMA. Enfin un cheminement pour personnes à mobilité réduite leur permettra de cheminer sur une partie du site.

**Début des travaux : fin novembre.**

**Inauguration prévue février 2011**



Etang du Rond avant travaux



Aménagements présentés aux riverains



## Les animations organisées en 2010 avec le conseil de quartier

### ➤ Apéro vélo »



Pour fêter l'arrivée du Printemps, samedi 20 mars au marché Saint Roch, l'association de défense des cyclistes "Place Au Vélo-Marsan" associée aux conseils de quartier a organisé un "apéro-vélo".

### ➤ La Fête des Voisins,

La Fête des Voisins est devenue au fil des années un rendez-vous populaire incontournable. C'est un moment privilégié pour faire connaissance avec ses voisins, pour développer la convivialité et la solidarité de proximité. Le 28 mai 2010 marquait le 10<sup>ème</sup> anniversaire!

### ➤ Vide Greniers, et repas partagé dimanche 27 juin 2010, terrain du Pégly



### ➤ Participation du conseil de quartier aux fêtes de la Madeleine

Remise des clés, courses de trottinettes, prix des conseils de quartier à l'hippodrome...



➤ **Animations de Noël**, dimanche 12 décembre 2010, le conseil a invité sur inscription et dans la limite des places disponibles les habitants du quartier aux "Contes de Noël » présentés par le Théâtre des Lumières .

**Le conseil de quartier a également offert aux enfants des écoles maternelles et primaires de Saint Jean d'Août et du Pégly une entrée au jardin des neiges.**

### ➤ Participation aux animations municipales

Concours des maisons fleuries, accueil des nouveaux arrivants (2 avril et 10 septembre 2010), Téléthon....